



Le 5 avril 2024

- Plan Littoral 21 -

L'État, la Région Occitanie et la Fédération des Industries Nautiques signent le 1^{er} contrat de filière : « Occitanie : l'élan nautique, embarquons vers l'excellence »

L'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Fédération des industries nautiques (FIN) s'associent pour accompagner la filière. La signature ce vendredi 5 avril du 1^{er} contrat de filière « industries et services nautiques » lors du Salon international du multicoque de La Grande-Motte, par Frédéric Viseur, secrétaire général pour les affaires régionales représentant Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, Didier Codorniou, vice-président chargé de la Méditerranée, Jalil Benabdillah, vice-président chargé de l'Économie, représentant la présidente de Région Carole Delga, et Jean-Paul Chapeleau, président de la FIN, illustre une ambition commune forte : faire rayonner cette filière emblématique, fer de lance de l'économie bleue en Occitanie.

L'industrie nautique française est leader mondial sur plusieurs segments dont celui des multicoques pour lequel l'Occitanie joue un rôle majeur grâce à une filière complète, allant des constructeurs aux équipementiers et sous-traitants. Au-delà des fleurons que sont Catana, Windelo et Grand Large Yachting Méditerranée, l'ensemble de l'écosystème intégrant des services nautiques, des laboratoires, des start-ups, des équipementiers, des entreprises de maintenance ou de négoce représente plus de 45 métiers - tous présents sur le territoire régional - et près de 3 000 emplois.

Si le chiffre d'affaires généré par les industries et services nautiques est en croissance (372 M€ en 2022), la filière doit continuer de se structurer et poursuivre sa mutation pour s'adapter aux attentes des marchés, accélérer sa transition énergétique et écologique ou encore réduire son empreinte carbone, en agissant sur toute la chaîne de valeur, de la conception des navires de plaisance à leur déconstruction, et en favorisant les comportements vertueux et respectueux de l'environnement marin. Le renforcement de l'attractivité des métiers du nautisme, en particulier auprès des jeunes, ainsi que la montée en compétences des salariés de la filière font également partie des axes prioritaires identifiés par les partenaires.

Face à ces enjeux, ce contrat de filière piloté par la FIN va permettre de lancer des actions ambitieuses et innovantes sur les trois prochaines années, en mobilisant les forces de toutes les entreprises du nautisme et de tous les acteurs qui œuvrent à leurs côtés : services de l'État, rectorat de la région académique, France travail, Région Occitanie, agence de développement économique Ad'Occ, Chambres de commerce et d'industrie, Pôle Mer Méditerranée, associations professionnelles, etc. A titre d'exemples, le contrat de filière pourra notamment : soutenir des projets innovants susceptibles de réduire les impacts environnementaux de la plaisance ; accompagner des actions permettant de faire progresser les capacités de réemploi et de déconstruction ; encourager la structuration d'une offre de formations complète au plus près des bassins d'emploi et

des besoins des entreprises ; proposer la mise en place d'un accompagnement clé en main pour faciliter l'implantation des entreprises en Occitanie.

« En se dotant d'une feuille de route collective et opérationnelle, les acteurs du nautisme s'engagent pour décupler le potentiel de la filière autour d'ambitions partagées : renforcer sa compétitivité, amorcer un réel virage écologique et promouvoir des métiers qui allient savoir-faire traditionnels et technologies modernes, sur des territoires qui concentrent de forts taux de chômage. Les services et opérateurs de l'État en Occitanie, notamment la Direction interrégionale de la mer Méditerranée, le Rectorat de la région académique d'Occitanie et France travail, s'inscrivent pleinement dans cette dynamique et mobiliseront leurs moyens et expertises pour faciliter l'implantation et le développement d'entreprises, soutenir l'innovation, développer l'offre de formation, promouvoir les métiers de la mer dès le plus jeune âge, fluidifier et amplifier les recrutements. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour faire rayonner le nautisme et la plaisance d'Occitanie ! » Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie.

« Ce nouveau contrat de filière est la concrétisation du partenariat historique entre la Région et la Fédération des Industries Nautiques. Depuis plus de 10 ans, la Région accompagne notamment les 4 salons nautiques régionaux ainsi que les entreprises de la filière dans leur développement. Ce contrat, c'est donc la suite logique d'une ambition et d'une vision partagée pour l'avenir de la filière. C'est avant tout la nécessité de travailler à l'attractivité des métiers pour les jeunes, à l'installation d'entreprises en région. C'est aussi la volonté d'innover et de sensibiliser pour limiter l'empreinte écologique de ces activités. A la croisée de notre Pacte vert, de notre Pacte pour l'embauche et de notre Schéma Régional de Développement Économique, d'innovation et d'Internationalisation, ce contrat est la parfaite illustration de la méthode que nous appliquons en Occitanie. Agir en pack, fédérer pour préparer l'avenir ! Soyons fiers d'innover, de faire bouger les lignes. Avec le nautisme et toutes celles et ceux qui font vivre cette belle filière, cap sur l'excellence ! ». Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

« Ce contrat est l'aboutissement de plusieurs années de collaboration entre la Région Occitanie et la Fédération des Industries Nautiques (FIN). Il concrétise une vision commune du nautisme, conçu comme un projet territorial, culturel, social et économique, où la Région, l'État et les entreprises rassemblées au sein de la FIN, se donnent les moyens d'agir concrètement sur la transition environnementale, l'emploi, la formation, et l'attractivité de nos métiers. Grâce à ce contrat, c'est l'identité du territoire nautique d'Occitanie et son tissu d'entreprises qui se renforcent. Il doit bénéficier à tous les acteurs et permettra de développer, faire rayonner au niveau régional, national et international la filière nautique occitane et de construire son avenir. » Jean-Paul Chapeleau, président de la Fédération des Industries Nautiques.

Veillez trouver en pièce jointe une photo de la signature du contrat ce vendredi 5 avril 2024 (© Région Occitanie - Maxime Alessandrini).

En savoir plus

Le Salon international du multicoque de La Grande Motte

C'est un rendez-vous incontournable de la filière mondiale du multicoque de plaisance qui réunit chaque année 160 exposants et 18 000 visiteurs dont 50 % d'étrangers. La Fédération des Industries Nautiques a piloté l'édition 2024.

Le plan littoral 21

Dispositif soutenu par l'État, la Région Occitanie et la Banque des territoires, il a pour objectif d'accompagner la transformation du littoral d'Occitanie vers un modèle de développement équilibré, en conciliant les trois enjeux suivants : résilience écologique, économie bleue, cohésion territoriale. Il permet notamment d'accompagner les professionnels sur une démarche de filière pour planifier des actions concrètes et opérationnelles.

Contacts Presse :

Préfecture de la région Occitanie :

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES

Tél. 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Service Presse - service.presse@laregion.fr - 05 61 33 53 49 / 52 75 - 04 67 22 81 31

Fédération des Industries Nautiques :

Béatrice Parrinello-Froment : beatriceparrinello@bpfconseil.com - 06 63 72 16 06